

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/855

Attribution d'une subvention de fonctionnement général de 128 531 euros au groupement d'intérêt public « maison de l'emploi et de la formation de Lyon », sis 107-109 boulevard Marius Vivier Merle à Lyon 3e pour la période du 1er janvier au 6 mai 2015 - Approbation et autorisation de signature de la convention correspondante

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : Mme CONDEMINE Anne-Sophie

SEANCE DU 16 MARS 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 18 MARS 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 9 MARS 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 19 MARS 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), M. TOURAINE (pouvoir à M. COULON)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/855 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT GENERAL DE 128 531 EUROS AU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC « MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DE LYON », SIS 107-109 BOULEVARD MARIUS VIVIER MERLE A LYON 3E POUR LA PERIODE DU 1ER JANVIER AU 6 MAI 2015 - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION CORRESPONDANTE (DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 février 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2011/3272 du 28 février 2011, le Conseil municipal a approuvé la reconduction du groupement d'intérêt public (GIP) « Maison de l'emploi et de la formation de Lyon » pour une durée de quatre ans à compter de la date de l'arrêté préfectoral d'approbation de la convention constitutive, soit jusqu'au 6 mai 2015.

La Maison de l'emploi et de la formation de Lyon a, je le rappelle, les objectifs principaux d'action suivants :

- renforcer l'offre de services de proximité dans les quartiers prioritaires où le service public de l'emploi peut être moins présent ;
- favoriser l'accès et le retour à l'emploi, notamment par le renforcement des actions de formation professionnelle et des relations avec les entreprises ;
- favoriser la création d'activités économiques ;
- contribuer à réduire les écarts en matière d'emploi entre les quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville et la moyenne de l'agglomération.

D'ici le terme de la convention constitutive du GIP, il est nécessaire de permettre à la Maison de l'emploi et de la formation de Lyon de respecter ses engagements à l'égard de ses prestataires, de poursuivre la mise en œuvre des projets en cours et d'assurer le fonctionnement normal de ses activités. Aussi, je vous propose de poursuivre la participation de la Ville de Lyon aux actions conduites dans le cadre partenarial du GIP « Maison de l'emploi et de la formation de Lyon » par l'attribution d'une subvention de fonctionnement général de 128 531 €, calculée au prorata temporis pour la période du 1^{er} janvier au 6 mai 2015. Ce soutien s'inscrit dans le cadre des priorités réaffirmées pour le nouveau mandat de l'exécutif municipal en faveur de l'accès à l'emploi et à la formation, à l'insertion professionnelle et le soutien à la création d'activités économiques.

Vu la délibération n° 2011/3272 du 28 février 2011 ;

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 3^e arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission Relations internationales, Economie, Commerce et Artisanat ;

DELIBERE

1- Une subvention de fonctionnement général de 128 531 euros est allouée au groupement d'intérêt public « Maison de l'emploi et de la formation de Lyon », sis 107-109 boulevard Marius Vivier-Merle à Lyon 3^e.

2- La convention d'application susvisée, établie entre la Ville de Lyon et le groupement d'intérêt public « Maison de l'emploi et de la formation de Lyon » est approuvée.

3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4- La dépense correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours sur la ligne de crédit 41809, nature 65738, fonction 90.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

A.S. CONDEMINE